

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie-Hélène Harvey, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Notre-Dame-du-Portage pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date _____

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	23
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	24
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	25
Charges par objets	26
Excédent (déficit) accumulé	27
Avantages sociaux futurs	31

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	37
Analyse des charges	49

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE** (Municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité n'a pas été en mesure d'évaluer si un montant aurait dû être comptabilisé en passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré, en raison des incidences éventuelles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L., CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A113347
Rivière-du-Loup, 27 mai 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	2 208 774	2 222 582	2 044 144
Compensations tenant lieu de taxes	2	32 725	39 480	31 525
Quotes-parts	3			
Transferts	4	8 740 403	1 195 599	419 293
Services rendus	5	73 768	77 594	86 547
Imposition de droits	6	96 000	96 302	140 984
Amendes et pénalités	7	5 922	4 950	7 811
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	18 802	310 017	15 004
Autres revenus	10	417 091	143 765	102 892
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	11 593 485	4 090 289	2 848 200
Charges				
Administration générale	14	704 144	690 635	640 410
Sécurité publique	15	308 207	314 618	306 464
Transport	16	689 536	665 359	609 383
Hygiène du milieu	17	584 843	552 861	481 750
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	138 601	134 560	101 899
Loisirs et culture	20	715 339	683 555	619 680
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	117 346	113 579	107 500
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	3 258 016	3 155 167	2 867 086
Excédent (déficit) de l'exercice	25	8 335 469	935 122	(18 886)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		9 583 221	9 602 107
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		9 583 221	9 602 107
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		10 518 343	9 583 221

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 607 695	913 909
Débiteurs (note 5)	2	3 731 641	2 881 246
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	11 339 336	3 795 155
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	570 178	164 716
Revenus reportés (note 11)	12	7 570 959	188 053
Dette à long terme (note 12)	13	3 311 035	3 583 630
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	11 452 172	3 936 399
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(112 836)	(141 244)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	10 592 083	9 683 002
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	17 907	17 907
Stocks de fournitures	20	2 959	2 959
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	18 230	20 597
	23	10 631 179	9 724 465
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	10 518 343	9 583 221
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	10 518 343	9 583 221
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	10 518 343	9 583 221
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 335 469	935 122	(18 886)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	1 333 793)	246 048)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		424 712	397 521
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(909 081)	151 473
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			(1)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		2 367	(283)
	13		2 367	(284)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	8 335 469	28 408	132 303
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(141 244)	(273 547)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(141 244)	(273 547)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(112 836)	(141 244)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	935 122	(18 886)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	424 712	397 521
Autres			
▪	3.1		
	4	1 359 834	378 635
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(850 395)	51 887
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	405 462	(49 895)
Revenus reportés	8	7 382 906	64 662
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		(1)
Autres actifs non financiers	12	2 367	(283)
	13	8 300 174	445 005
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1 333 793)	(246 048)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(1 333 793)	(246 048)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		115 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(283 965)	(284 725)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	11 370	11 370
Autres			
▪	28.1		
	29	(272 595)	(158 355)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	6 693 786	40 602
Solde déjà établi	31	913 909	873 307
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	913 909	873 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	7 607 695	913 909

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est un organisme municipal constitué et régi en vertu du code municipal de la province de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des sites contaminés, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les contestations d'évaluation et les réclamations en justice.

Constataion des revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire;

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**C) Actifs financiers****Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires pouvant être convertis en tout temps.

Placements

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Assainissement des sites contaminés

La Municipalité comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Municipalité est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Municipalité bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Municipalité bénéficiera des services acquis.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire et les durées suivantes:

	<u>Durées</u>
Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	10 ans
Ameublement et équipements de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autre	10 à 20 ans

Les immobilisations en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

La Municipalité capitalise les frais financiers relatifs aux immobilisations en cours de développement jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Municipalité de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui s'y rattachent est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

F) Revenus

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite offert par la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisation déterminée.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Municipalité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Frais de financement

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

J) Autres éléments

Affectations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Mise en application du chapitre SP 3280 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Municipalité car la Municipalité la choisi de ne pas appliquer les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Mise en application des chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201 du Manuel de CPA Canada – Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022

Au cours de l'exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Municipalité portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	259 480	913 909
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	7 348 215	
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	7 607 695	913 909
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	7 607 695	913 909
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	12 142	12 136
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	21 639	21 798
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 895 003	2 698 081
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	465 906	88 505
Organismes municipaux	13	28 247	10 760
Autres			
▪ Autres	14.1	13 232	12 479
▪ Intérêts courus à recevoir	14.2	273 000	
▪ Mutation	14.3	34 614	49 623
	15	3 731 641	2 881 246
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 293 235	2 451 199
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 293 235	2 451 199
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 359 416	2 549 953
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	246 878	66 797
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	288 709	81 331
	27	2 895 003	2 698 081

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %, renouvelable annuellement et sans garantie.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	393 984	68 045
Salaires et avantages sociaux	42	70 446	61 776
Dépôts et retenues de garantie	43	70 853	
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dettes long terme	45.1	34 895	34 895
	46	570 178	164 716

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	7 142	12 137
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Fonds pour l'accessibilité	60.1		91 505
▪ Fonds développement sport	60.2		68 211
▪ Gouvernement du Canada - Cuisinette Chalet	60.3		16 200
▪ Protection côtière	60.4	7 563 817	
	61	7 570 959	188 053

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,69	5,00	2029	2034	62	3 300 800	3 581 800
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1,80	1,80	2024	2024	68	11 109	14 074
Autres					69		
					70	3 311 909	3 595 874
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(874)	(12 244)
					72	3 311 035	3 583 630

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	289 400	11 109		300 509
2025	74	282 800			282 800
2026	75	291 200			291 200
2027	76	299 600			299 600
2028	77	309 300			309 300
2029 et plus	78	1 828 500			1 828 500
	79	3 300 800	11 109		3 311 909
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	3 300 800	11 109		3 311 909

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	27 202
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	27 202
		24 039

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	7 672 538	2 507		7 675 045
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	3 384 473	64 301	(123 900)	3 572 674
Autres					
▪	105.1	1 168 647	310 111	(139 093)	1 617 851
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	1 039 456	5 385		1 044 841
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	109 776			109 776
Ameublement et équipement de bureau	110	218 361	111 737		330 098
Machinerie, outillage et équipement divers	111	262 782	3 611		266 393
Terrains	112	297 831	14 203		312 034
Autres	113	26 068			26 068
	114	14 179 932	511 855	(262 993)	14 954 780
Immobilisations en cours	115	290 728	821 938	262 993	849 673
	116	14 470 660	1 333 793		15 804 453
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	1 853 113	191 877		2 044 990
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	1 563 261	86 219		1 649 480
Autres					
▪	120.1	195 955	73 938		269 893
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	653 045	26 121		679 166
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	22 636	5 489		28 125
Ameublement et équipement de bureau	125	249 735	22 006		271 741
Machinerie, outillage et équipement divers	126	240 791	17 759		258 550
Autres	127	9 122	1 303		10 425
	128	4 787 658	424 712		5 212 370
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	9 683 002			10 592 083
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	17 907	17 907
	136	17 907	17 907
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	17 907	17 907

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payé d'avance	144.1	18 230	20 597
Autres			
▪	145.1		
	146	18 230	20 597

Note**19. Obligations contractuelles**

s/o

20. Droits contractuels**Programme de subvention TECQ**

Dans le cadre du programme TECQ pour la période 2019-2024, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a confirmé une enveloppe financière qui totalise 1 092 419 \$. À la date des états financiers, 716 393 \$ a été comptabilisé à titre de revenu, donc un solde de 376 026 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Programme de subvention pour la protection des berges contre l'érosion et la submersion côtières

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre du programme de Protection des berges contre l'érosion et la submersion côtières, le gouvernement du Québec a versé un montant de 7 571 391 \$ pour des projets visant la protection côtière. À la date des états financiers, 7 573 \$ a été comptabilisé à titre de revenu, donc un solde de 7 563 818 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Revenus d'intérêts à encaisser pour les 5 prochains exercices (programme PIQM)

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 444 029 \$ sur une période de 5 ans. L'échéancier de ces subventions est de :

- 2024 - 104 572 \$
- 2025 - 97 040 \$
- 2026 - 89 165 \$
- 2027 - 80 931 \$
- 2028 - 72 321 \$

21. Passifs éventuels

s/o

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Municipalité fait l'objet de poursuites pour un montant 226 406\$. La direction de la Municipalité croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, que la Municipalité pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Non en souffrance	5 563	6 188
En souffrance :		
moins de 1 an	0	0
de 1 an à 2 ans	0	0
plus de 2 ans	0	0
	5 563	6 188
Moins la provision pour créances douteuses	(0)	(0)
	5 563	6 188

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

2023

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	535 283	–	–	–	535 283
Intérêts courus à payer	34 895	–	–	–	34 895
Dettes	300 509	873 600	628 300	1 509 500	3 311 909
	870 687	873 600	628 300	1 509 500	3 882 087

2022

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	129 821	–	–	–	129 851
Intérêts courus à payer	34 895	–	–	–	34 895
Dettes	283 956	874 518	608 900	1 828 500	3 595 874
	448 672	874 518	608 900	1 828 500	3 760 620

Risque de marché

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Municipalité est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Municipalité a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Municipalité est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
<u>Actifs financiers</u>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 000 000		7 000 000
Débiteurs	2 293 235	-	2 293 235
Placements de portefeuille		-	
<u>Passifs financiers</u>			
Dettes	3 311 909	-	3 311 909

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
<u>Actifs financiers</u>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Débiteurs	2 451 199	-	2 451 199
Placements de portefeuille	-	-	-
<u>Passifs financiers</u>			
Dettes	3 595 874	-	3 595 874

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023	Total	Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	2 208 774	2 222 582		2 222 582	2 044 144
Compensations tenant lieu de taxes	2	32 725	39 480		39 480	31 525
Quotes-parts	3					
Transferts	4	248 212	218 643		218 643	244 676
Services rendus	5	73 768	77 594		77 594	86 547
Imposition de droits	6	96 000	96 302		96 302	140 984
Amendes et pénalités	7	5 922	4 950		4 950	7 811
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	18 802	310 017		310 017	15 004
Autres revenus	10	93 047	138 765		138 765	95 801
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	2 777 250	3 108 333		3 108 333	2 666 492
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	8 492 191	976 956		976 956	174 617
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18	324 044	5 000		5 000	7 091
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	8 816 235	981 956		981 956	181 708
	22	11 593 485	4 090 289		4 090 289	2 848 200
Charges						
Administration générale	23	668 193	654 479	36 156	690 635	640 410
Sécurité publique	24	271 913	278 118	36 500	314 618	306 464
Transport	25	561 283	536 377	128 982	665 359	609 383
Hygiène du milieu	26	435 192	402 359	150 502	552 861	481 750
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28	138 601	134 560		134 560	101 899
Loisirs et culture	29	643 177	610 983	72 572	683 555	619 680
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	117 346	113 579		113 579	107 500
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	422 311	424 712	(424 712)		
	34	3 258 016	3 155 167		3 155 167	2 867 086
Excédent (déficit) de l'exercice	35	8 335 469	935 122		935 122	(18 886)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 335 469	935 122	(18 886)
Moins : revenus d'investissement	2 (8 816 235)(981 956)(181 708)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(480 766)	(46 834)	(200 594)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	422 311	424 712	397 521
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	422 311	424 712	397 521
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (132 162)(126 001)(133 652)
	18	(132 162)	(126 001)	(133 652)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (38 150)(28 755)((41 026))
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	217 397	7 405	
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22	11 370	11 370	12 849
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	190 617	(9 980)	53 875
	26	480 766	288 731	317 744
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		241 897	117 150

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	981 956	181 708
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (392 875)(8 841)
Sécurité publique	3 (7 573)(9 543)
Transport	4 (103 956)(118 076)
Hygiène du milieu	5 (2 507)(37 358)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (5 385)()
Loisirs et culture	8 (821 497)(72 230)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (1 333 793)(246 048)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ())
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		115 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	28 755	(41 026)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	91 247	63 617
Excédent de fonctionnement affecté	17	6 627	
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	126 629	22 591
	20	(1 207 164)	(108 457)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(225 208)	73 251

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	758 120	773 364	709 749
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	143 333	140 230	132 812
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	89 760	89 760	89 760
Autres biens et services	8	1 391 173	1 274 052	1 174 257
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	112 179	110 004	103 995
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	5 167	3 575	3 505
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	335 473	310 380	232 501
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	500	29 091	22 986
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	422 311	424 711	397 521
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	3 258 016	3 155 167	2 867 086

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	618 163	499 162
Excédent de fonctionnement affecté	2	521 198	503 581
Réserves financières et fonds réservés	3	12 874	24 244
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(225 208)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	9 591 316	8 556 234
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	10 518 343	9 583 221
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	618 163	499 162
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	618 163	499 162
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Jardin communautaire	12.1	793	474
▪ Prévoyance aqueduc et égout	12.2	186 533	163 607
▪ Espace villégiature	12.3	330 872	337 500
▪ Fond cour d'eau	12.4	1 500	1 000
▪ Fond oeuvre	12.5	1 500	1 000
	13	521 198	503 581
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	521 198	503 581

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	12 000
Autres		
▪ Frais de financement	30.1	874
	31	12 874
	32	24 244
	12 874	24 244

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres	43 ()(
▪	44.1 ()(
	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (225 208)()	
	67 (225 208)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 10 592 083	9 683 002
Propriétés destinées à la revente	69 17 907	17 907
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 10 609 990	9 700 909
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 10 609 990	9 700 909
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (3 311 035)()	3 583 630
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (874)()	12 244
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 2 293 235	2 451 199
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (1 018 674)()	1 144 675
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 () ()	
	83 (1 018 674)()	1 144 675
	84 9 591 316	8 556 234

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	
	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de retraite simplifié offert par la Municipalité. L'employeur cotise au même taux que les employés à des taux variant de 3 % à 7 %.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	27 202
	110	24 039
	27 202	24 039

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	

Description du régime

	2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	
	121	

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	1 157 043	1 075 235
Taxes spéciales			
Service de la dette	2	59 327	62 954
Activités de fonctionnement	3	523 353	494 365
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	1 739 723	1 632 554
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	52 513	49 185
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14	48 211	40 795
Matières résiduelles	15	246 177	198 947
Autres			
▪ Vidange sanitaire	16.1	81 930	62 357
Centres d'urgence 9-1-1	17	6 748	7 115
Service de la dette	18	47 280	53 191
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	482 859	411 590
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	482 859	411 590
	27	2 222 582	2 044 144

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	8 793	6 349
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33	20 818	17 600
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	29 611	23 949
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40	9 869	7 120
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		456
	42	9 869	7 576
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	39 480	31 525

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	47	2 137	7 179
Sécurité publique			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50		
Autres	51		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	52	10 000	28 107
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61	7 668	7 116
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63	102 856	118 664
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70	18 744	16 453
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	74	
Sécurité du revenu	75	
Autres	76	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	77	
Rénovation urbaine	78	
Promotion et développement économique	79	
Autres	80	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	81	24 696
Activités culturelles		
Bibliothèques	82	
Autres	83	1 100
Réseau d'électricité	84	
	85	167 201
		199 541

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86	184 245	6 053
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90	7 573	
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	55 200	35 077
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	2 507	35 262
Réseau de distribution de l'eau potable	102		
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104		56 676
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	120	334 410
Activités culturelles		41 549
Bibliothèques	121	393 021
Autres	122	
Réseau d'électricité	123	
	124	976 956
		174 617

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	32 719	30 003
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	18 723	15 132
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	51 442	45 135
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 195 599	419 293

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX		
Administration générale		
Greffes et application de la loi	137	
Évaluation	138	
Autres	139	
	140	
Sécurité publique		
Police	141	
Sécurité incendie	142	
Sécurité civile	143	
Autres	144	
	145	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	146	
Enlèvement de la neige	147	
Autres	148	
Transport collectif	149	
Autres	150	
	151	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	
Réseau de distribution de l'eau potable	153	
Traitement des eaux usées	154	
Réseaux d'égout	155	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	156	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	157	
Tri et conditionnement	158	
Autres	159	
Autres	160	
Cours d'eau	161	
Protection de l'environnement	162	
Autres	163	
	164	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	
	176	
Réseau d'électricité	177	
	178	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Grefe et application de la loi	179		
Évaluation	180		
Autres	181	392	537
	182	392	537
Sécurité publique			
Police	183		
Sécurité incendie	184		
Sécurité civile	185		
Autres	186		
	187		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	188		
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
	197		
Réseau de distribution de l'eau potable			
	198		
Traitement des eaux usées			
	199		
Réseaux d'égout			
	200		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
	201		
Matières recyclables			
	202		
Autres			
	203		
Cours d'eau			
	204		
Protection de l'environnement			
	205		
Autres	206	452	790
	207	452	790

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	212		
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	217	76 615	85 091
Activités culturelles			
Bibliothèques	218		
Autres	219	135	129
	220	76 750	85 220
Réseau d'électricité	221		
	222	77 594	86 547
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	77 594	86 547

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	224	5 510	6 435
Droits de mutation immobilière	225	90 792	134 549
Droits sur les carrières et sablières	226		
Autres	227		
	228	96 302	140 984
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	229	4 950	7 811
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	230		
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	231	310 017	15 004
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238		
Autres contributions	239	5 000	7 091
Redevances réglementaires	240		
Autres	241	138 765	95 801
	242	143 765	102 892
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	243		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	45 097		45 097	45 301
Greffe et application de la loi	2	569		569	599
Gestion financière et administrative	3	559 431	36 156	595 587	545 631
Évaluation	4	49 382		49 382	48 879
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪	6.1				
	7	654 479	36 156	690 635	640 410
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	184 888		184 888	171 656
Sécurité incendie	9	91 971	36 500	128 471	126 528
Sécurité civile	10	1 236		1 236	8 280
Autres	11	23		23	
	12	278 118	36 500	314 618	306 464
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	211 559	128 982	340 541	304 215
Enlèvement de la neige	14	251 841		251 841	235 521
Éclairage des rues	15	34 509		34 509	32 943
Circulation et stationnement	16	23 416		23 416	22 280
Transport collectif					
Transport en commun	17	5 752		5 752	5 432
Transport aérien	18	1 632		1 632	1 876
Transport par eau	19				
Autres	20	7 668		7 668	7 116
	21	536 377	128 982	665 359	609 383

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Réalizations 2023			Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	50 113	150 502	200 615	181 754
Réseau de distribution de l'eau potable	23	651		651	451
Traitement des eaux usées	24	37 904		37 904	26 972
Réseaux d'égout	25	74 253		74 253	47 804
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	53 457		53 457	35 093
Élimination	27	39 681		39 681	38 703
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	26 979		26 979	20 590
Tri et conditionnement	29	13 424		13 424	12 982
Matières organiques					
Collecte et transport	30	19 413		19 413	16 046
Traitement	31	29 138		29 138	27 012
Matériaux secs	32	42 198		42 198	38 305
Autres	33				
Plan de gestion					
Autres	35	11 645		11 645	10 368
Cours d'eau	36	3 503		3 503	3 412
Protection de l'environnement	37				22 258
Autres	38				
	39	402 359	150 502	552 861	481 750
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	40				
Sécurité du revenu	41				
Autres	42				
	43				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	94 515		94 515	72 853
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45	8 253		8 253	
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	16 751		16 751	14 097
Tourisme	48	4 741		4 741	4 649
Autres	49	10 300		10 300	10 300
Autres	50				
	51	134 560		134 560	101 899
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	55 366	72 572	127 938	95 169
Patinoires intérieures et extérieures	53	94 991		94 991	94 941
Piscines, plages et ports de plaisance	54	117 164		117 164	114 198
Parcs et terrains de jeux	55	247 829		247 829	196 789
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				
Autres	58	49 883		49 883	72 202
	59	565 233	72 572	637 805	573 299
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61	10 540		10 540	15 764
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63	97		97	
Autres	64	35 113		35 113	30 617
	65	45 750		45 750	46 381
	66	610 983	72 572	683 555	619 680

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	68	98 634		98 634	92 625
Autres frais	69	11 370		11 370	11 370
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70				
Autres	71	3 575		3 575	3 505
	72	113 579		113 579	107 500
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	424 712 (424 712)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 507	31 423
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		1 883
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	107 919	127 620
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		682
Autres infrastructures	11	310 111	4 052
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	384 057	8 841
Édifices communautaires et récréatifs	14	399 648	23 472
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		19 359
Ameublement et équipement de bureau	18	111 737	7 091
Machinerie, outillage et équipement divers	19	3 611	21 625
Terrains	20	14 203	
Autres	21		
	22	1 333 793	246 048

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	2 507	31 423
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		1 883
Autres infrastructures	5	418 030	132 354
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	913 256	80 388
	12	1 333 793	246 048

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	634 049		68 875	565 174
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	510 626		57 126	453 500
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	1 144 675		126 001	1 018 674
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 451 199		157 964	2 293 235
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 451 199		157 964	2 293 235
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 451 199		157 964	2 293 235
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 451 199		157 964	2 293 235
	19	3 595 874		283 965	3 311 909
Dette en cours de refinancement	20 ((
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	3 595 874		283 965	3 311 909

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	3 311 909
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	225 208
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	2 293 235
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	1 243 882
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	1 243 882
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	263 630
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	1 507 512
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	1 507 512
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	49 382	48 879
Autres	3	34 800	32 548
Sécurité publique			
Police	4		
Sécurité incendie	5	1 519	1 480
Sécurité civile	6		
Autres	7		
Transport			
Réseau routier	8	1 353	1 262
Transport collectif	9	4 061	
Autres	10	1 632	1 876
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	61 611	38 305
Cours d'eau	13	3 502	3 412
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		17 918
Santé et bien-être			
Logement social	16		
Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	68 604	8 871
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	16 751	14 097
Autres	21		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	48 016	45 024
Activités culturelles	23	19 149	18 829
Réseau d'électricité	24		
	25	310 380	232 501

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 333 793	246 048
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 333 793	246 048

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2,00	40,00	2 744,00	134 402	29 617	164 019
Professionnels	2						
Cols blancs	3	4,00	31,88	5 981,90	184 230	41 756	225 986
Cols bleus	4	4,00	37,50	10 876,13	416 372	67 156	483 528
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	10,00		19 602,03	735 004	138 529	873 533
Élus	9	7,00			38 360	1 701	40 061
	10	17,00			773 364	140 230	913 594

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		2 507			2 507
Réseau de distribution de l'eau potable	3	102 856				102 856
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	64 345	637 382	378 509	10 000	1 090 236
	7	167 201	639 889	378 509	10 000	1 195 599

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	14 360	15 005
	4	14 360	15 005
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	6 424	880
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	6 424	880
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	44 521	43 675
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	44 520	43 625
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	89 041	87 300
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	3 754	4 315
	39	3 754	4 315
Réseau d'électricité			
	40		
	41	113 579	107 500

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Vincent More	1.1 Maire	8 365	4 163	4 986	2 216
Suzette de Rome	1.2 Maire suppléant	4 189	2 076		
Stéphane Fraser	1.3	2 795	1 378		
Pascale Brouillette	1.4	2 795	1 378		
Christiane Pelletier	1.5	2 795	1 378		
Véronique Béliveau	1.6	2 795	1 378		
Silvie Côté	1.7	2 795	1 378		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ 5 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 10 363 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	113 512 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	4 126 \$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	16 183 \$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	\$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	25 845 \$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	\$
	Systèmes de drainage	51	\$
	Abords de routes	52	2 128 \$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	48 282 \$

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$

c) Total des frais encourus admissibles

56 161 794 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a)	Numéro de la résolution	57	2024-02-29
b)	Date d'adoption de la résolution	58	2024-02-05

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-09-412
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-09-03
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 59
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 13
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-03 11:04
